

(21)
(N° 18.)
—

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 23 DÉCEMBRE 1878.

Rapport de la Commission des Finances, chargée d'examiner le Projet de Loi qui ouvre des Cré- dits provisoires, à valoir sur les Budgets des Dépenses pour l'exercice 1879.

(Voir les N^{os} 27 et 37, session 1878-1879, de la Chambre des Représentants.)

Présents : MM. BISCHOFFSHEIM, Président, le baron BETHUNE, DEVADDER,
TERCELIN, et BRUNEEL, Rapporteur.

MESSIEURS,

Votre Commission des Finances vous propose, à l'unanimité des Membres
présents, de voter ces crédits provisoires demandés.

Le Rapporteur,
BRUNEEL.

Le Président,
J. R. BISCHOFFSHEIM.